

Mauritanie/Israël :

Réalisme ou Naïveté?

Suite page 2 **PAR MOHAMED OULD MOINE***

L'Etat ne se souciait guère de l'amour-propre de ces derniers, car il n'avait rien à craindre de leur part, n'étant pas dépositaires de secrets qui n'existent guère.

Les conséquences d'une imposture

L'entêtement dans cette position a fini par déposséder l'Etat en Mauritanie de sa connotation islamique. Le revirement diplomatique opéré a été perçu par la grande majorité comme une trahison du contrat social autant qu'une contradiction manifeste avec la perception dominante du sacré. Depuis que l'imam Bouddah, Ould Addoud et autre figures emblématiques de l'Islam mauritanien ont confirmé la fatwa du prédicateur Mohamed Hacen Ould Dedew, en

2000, contre les relations "sacrilèges" avec Israël, une guerre larvée est déclarée entre la Mosquée et l'Etat. Tout comme Israël, la Mauritanie est un Etat religieux, cependant personne ne peut imaginer le gouvernement d'Israël en contradiction avec la Synagogue. Leurs dogmes sont-ils plus respectables que les nôtres? Leurs rabbins sont-ils plus dignes de considération que nos oulémas?

L'Histoire islamique regorge de dirigeants pragmatiques. Le grand Turc, commandeur des croyants de son temps, a envoyé une poignée de chevaliers combattre avec les catholiques les Maures d'Andalousie ! Contre cette participation symbolique, les catholiques ont fermé les yeux sur l'occupation ottomane des Balkans. Néanmoins, toutes les trahisons ne furent pas aussi "rentables". L'émir de

Tolède, qui aida les Espagnols à s'emparer de Cordoue, finira ainsi ses jours captif, dans un élevage porcin au nord de Salamanque.

Nous appréhendons ici le fameux dilemme entre l'éthique de conviction et l'éthique de responsabilité, cher à Max Weber. Certes, un chef d'Etat a le droit de prendre des décisions impopulaires, voire immorales, pour protéger les intérêts de son pays, mais il n'a pas le droit d'être naïf, comme le fut, jadis, l'émir de Tolède.

***Ancien diplomate**